

volontairement :

- A partir de 58 ans à :
 - **une fonction alternative avec réduction de salaire**
 - **un régime de jour au lieu d'équipes ou du régime de nuit**
- A partir de 58 ans à :
 - **un régime de travail à 4/5e au lieu d'un régime de travail à temps plein**

I. CASE A REMPLIR PAR L'OUVRIER/OUVRIERE (EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

Nom Prénom
 Rue n° boîte
 Code postal Commune
 Numéro de registre national [][][] [][][] [][][] - [][][][] - [][][]
 Tél. E-mail
 IBAN BE [][][] [][][][] [][][][][] [][][][][][] [][][][][][] [][][][][][]

- Confirme ne pas percevoir d'allocations d'interruption de la part de l'ONEM octroyées dans le cadre d'un crédit-temps, d'une diminution de carrière, d'un emploi de fin de carrière ou de tout autre régime de congé thématique.
- S'engage à avertir immédiatement le Fonds social à l'échéance du contrat de travail ou à l'échéance de la modification de carrière convenu.
 / / 20.....

Signature:

II. CASE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR (EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

ENTREPRISE
 Rue n° boîte
 Code postal Commune
 Tél. E-mail
 N° d'ONSS (complet) : [][][][] - [][][][][] [][][][][][] [][][][][][] - [][][]
 Date d'entrée en service de l'ouvrier : / /

Préalablement à la modification de carrière, l'ouvrier doit avoir au moins 24 mois d'ancienneté dans la fonction précédemment exercée chez son employeur, dans un régime en équipes ou de nuit ou dans un régime de travail à temps plein. La condition d'ancienneté de 24 mois peut être réduite au niveau de l'entreprise ou en concertation entre l'employeur et l'ouvrier.

A remplir par le travailleur à partir de 58 ans affecté à une fonction alternative avec réduction de salaire dans l'entreprise

Fonction précédente Depuis / /
 Nouvelle fonction Début / /

<input type="checkbox"/> A durée indéterminée	<input type="checkbox"/> A durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Grade d'emploi précédent Nouveau grade d'emploi
 Salaire horaire brut avant l'affectation à la nouvelle fonction € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €
 Q¹ avant l'affectation = [][], [][] Q à partir de la nouvelle affectation = [][], [][]
 Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail
 Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de l'affectation €

A remplir par le travailleur à partir de 58 ans affecté à un régime de jour au lieu d'un régime en équipes ou de nuit

Ancien régime Travail en équipes Travail de nuit Depuis / /

Nouveau régime Régime de jour Début / /

<input type="checkbox"/> Durée indéterminée	<input type="checkbox"/> Durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Ancien grade d'emploi Nouveau grade d'emploi

Salaire horaire brut avant la nouvelle affectation € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €

Q1 avant la nouvelle affectation = , Q à partir de la nouvelle affectation = ,

Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail

Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de la nouvelle affectation €

Pour le travailleur à partir de 60 ans affecté à un emploi à temps plein à un emploi à 4/5e temps

Ancien régime Temps plein Depuis / /

Nouveau régime 4/5e temps Début / /

<input type="checkbox"/> Durée indéterminée	<input type="checkbox"/> Durée déterminée Jusqu'à la date de / /
---	---

Salaire horaire brut avant l'affectation € Salaire horaire brut à partir de la nouvelle affectation €

Q1 avant l'affectation = , Q à partir de la nouvelle affectation = ,

Q = Durée de travail hebdomadaire moyenne, y compris le repos compensatoire rémunéré dans le cadre d'une diminution de la durée du travail

Salaire mensuel net avant l'affectation € Salaire mensuel net à partir de la nouvelle affectation €

A JOINDRE:

- L'addenda au contrat de travail établissant l'affectation à une fonction alternative.
Ou l'addenda au contrat de travail attestant de l'affectation d'un travail en équipes ou de nuit au régime de jour
Ou l'addenda au contrat de travail attestant de l'affectation d'un travail à temps plein à un travail à 4/5e temps
- La fiche de salaire du mois précédant l'affectation et la fiche de salaire du premier mois complet suivant l'affectation.

Cachet de l'entreprise

Date et signature
De l'employeur ou de son préposé

A renvoyer dûment complété et signé au :

FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES DE GARAGE (C.P. 112) - avenue Jules Bordet 164 - 1140 BRUXELLES - T. 02/778.62.00 - Fax. 02/778.62.22

REMARQUE

L'ayant-droit et l'organisme de paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, en particulier le numéro de registre national et les dates, et, le cas échéant, d'en demander la rectification suivant la procédure prévue. Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du fonds social. Les données à caractère personnel que vous transmettez moyennant le présent formulaire, seront traitées par le fonds social des entreprises de garage. Elles seront traitées conformément aux dispositions du Règlement général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Le fonds social traite les données à caractère personnel exclusivement aux fins auxquelles elles sont collectées, à savoir l'obligation légale de règlement et d'assurance de l'octroi et du versement des indemnités complémentaires aux ouvriers de la CP 112. Les données à caractère personnel seront collectées tant que ces fins le requièrent. Vous bénéficiez d'un droit de regard sur vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez du droit d'accès, de consultation et, le cas échéant, de rectification. Dans certains cas et lorsqu'ils sont pleinement justifiés, vous pouvez requérir le droit de suppression de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, veuillez prendre contact avec le fonds social.